

LE CAMPAGNARD

DATE: _____

MARQUEUR: _____

CERTIFIÉ PAR: _____

TROUS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER	10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	ALLER	TOTAL	HDCP	NET
BLANC	510	397	168	338	345	350	362	372	250	3092	254	321	306	277	115	120	450	297	326	2466	3092	5558		
NORMALE	5	4	3	4	4	4	4	4	4	36	4	4	4	4	3	3	5	4	4	35	36	71		
MARGE D'ERREUR	1	3	17	13	12	11	6	4	16		9	2	8	14	18	15	7	10	5					
+ / -																								
ROUGE	465	371	148	338	345	350	362	356	250	2985	254	288	306	277	115	120	435	297	326	2418	2985	5403		

CLUBS AFFILIÉS



J'utilise
MAXIGOLF

1 800 891-4010
www.maxigolf.qc.ca

RÈGLES D'ÉTHIQUE

- Aucun coup de pratique sur les départs.
 - Voiture motorisée: à moins d'indication contraire, il vous est permis de traverser l'allée à 90° pour vous rendre à votre balle. Il est strictement défendu de circuler hors des sentiers sur les normales 3.
 - Utiliser un TEE sur les départs;
 - Frapper vos coups de départ entre les marqueurs;
 - Replacer vos mottes;
 - Suivre les indications sur le parcours;
 - Maximum de 3 minutes pour chercher votre balle;
 - Nivelier les fosses de sable (rateaux dans les fosses);
 - Réparer les marques de balles;
- Les règlements et l'étiquette du jeu doivent être observés en tout temps.

CLUB DE GOLF

MIRABEL INC.

19150, rue Charles, Mirabel (secteur Saint-Janvier), Québec
Autoroute 15, sortie 31
Tél.: (450) 435-7006

LE BOISÉ

DATE: _____

MARQUEUR: _____

CERTIFIÉ PAR: _____

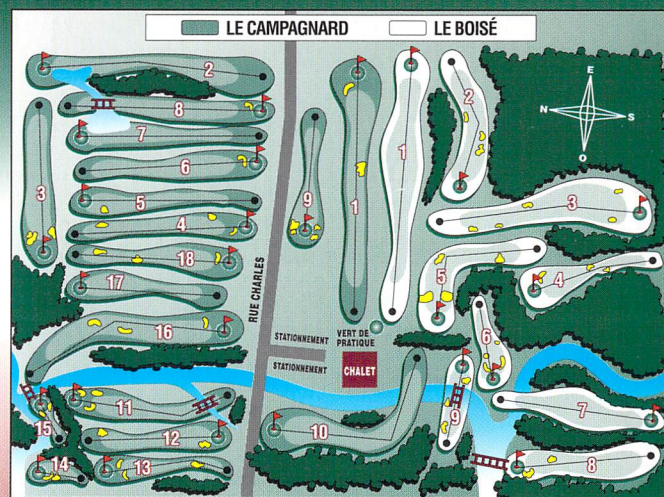
TROUS	1	2	3	4	5	6	7	8	9	ALLER
BLANC	537	326	497	313	349	157	372	312	155	3018
NORMALE	5	4	5	4	4	3	4	4	3	36

	10	11	12	13	14	15	16	17	18	RETOUR	ALLER	TOTAL	HDCP	NET

MARGE D'ERREUR	3	2	4	6	5	7	1	8	9
+ / -									

ROUGE	472	306	477	293	329	137	312	292	110	2728

Automne 2002



RÈGLEMENTS LOCAUX

Les règlements en vigueur sont ceux approuvés par l'Association Royale de Golf du Canada (A.R.G.C.) sauf pour les règles suivantes:

- Hors limite: défini par les piquets blancs, trous nos 2-3-9-10-11-16 à droite et n° 13 à gauche. **Pénalité 1 coup et la distance.**
- a) Hasard d'eau: défini par les piquets jaunes. Laissez tomber la balle en arrière de l'obstacle d'eau. **Pénalité 1 coup.**
b) Hasard d'eau latéral: défini par les piquets

- rouges. Laissez tomber la balle au point d'entrée, à deux longueurs de bâton. **Pénalité 1 coup.**
- Point d'allègement sans pénalité, permis: une (1) longueur de bâton sur toutes les routes ou sentiers faisant partie du terrain.
 - Point d'allègement obligatoire, **sans pénalité**: une (1) longueur de bâton lorsque la balle se retrouve:

- près de jeunes arbres avec tuteur;
- aux endroits en réparation encadrés en blanc;
- sur un vert ou sa bordure autre que celui en jeu;
- près des têtes de gicleurs ou satellites d'arrosage;
- près de toutes fournitures non naturelles au

- terrain, ex.: poubelles, lave-balles, bancs, marqueurs de verges et autres;
 - enfouie «plugger» sauf dans l'herbe longue «rough» ou dans les hasards;
 - dans les plates-bandes de fleurs et d'arbustes sur le terrain.
- Si votre balle frappe un poteau de métal, une corde

- ou une affiche, **vous ne pouvez pas** recommencer votre coup et devez jouer la balle où elle repose.
- Il est défendu, de pratiquer sans permission hors des endroits prévus à cet effet.
 - Le Club de Golf Mirabel inc. **n'est pas responsable des accidents, ni des objets perdus ou volés** qui

- pourraient survenir dans le chalet et/ou sur sa propriété.
- La direction du club se réserve le droit, sans justification à fournir, de refuser l'accès au terrain ou au chalet à tous ceux qui n'observent pas les règlements et/ou l'étiquette du jeu de golf.